

La Lettre du CDJ

Janvier 2025

cdj
Conseil de déontologie journalistique

Sommaire

- [Les dernières décisions du CDJ](#)
- [Le CDJ clôturera le « EU Tour » \(en force\) à Bruxelles le 31 janvier](#)
- [La médiation a-t-elle du succès au sein des conseils de presse européens ?](#)
- [Le CDJ quitte X \(ex-Twitter\)... et rejoint Bluesky](#)
- [Un stage au CDJ](#)
- [Vu de Flandre : diffuser des images prises en caméra cachée par un tiers était conforme à la déontologie](#)

Bonne et prometteuse année !



Le CDJ a vécu en 2024 une année record, marquée par les conflits et les élections qui ont naturellement impacté les plaintes et demandes d'information reçues. Nouvellement présidé par Denis Pierrard, le Conseil – qui a fêté ses 15 ans d'existence ! – a poursuivi avec rigueur, pédagogie et sérieux ses missions : dire la déontologie, informer, traiter et trancher les cas particuliers. Rappelant avec force ici et là le rôle primordial de l'autorégulation journalistique

dans la protection de la liberté de presse et du droit à l'information, notamment lors de la conférence autorégulation/régulation des médias organisée par la Fédération européenne des journalistes en octobre dernier, le Conseil a (comme d'habitude) été fort occupé par divers chantiers : « marque » CDJ et campagne de notoriété vers le grand public, Master Class et « shadow council » pour les étudiants en journalisme, formations itinérantes des journalistes avec ses collègues européens, étude sur l'importance de la médiation au sein des conseils de presse, accompagnement de son homologue béninois... Mais fi de 2024, 2025 est riche de projets dont le CDJ et son secrétariat général se réjouissent déjà. D'ici là, nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour 2025 !

Les dernières décisions du CDJ



Le CDJ a rendu quatre décisions sur plainte entre novembre et décembre. L'unique plainte fondée, qui questionne l'exercice de la « clause de responsabilité sociale et démocratique » (ou « cordon sanitaire médiatique »), porte sur un défaut d'enquête sérieuse et de prudence dans un article consacré à une nouvelle liste électorale locale ([24-26](#)). Les plaintes non fondées ont trait au respect d'un engagement pris en matière de droit à l'image ([24-23](#)), à des questions de vérification et d'identification dans le cadre particulier d'une enquête menée en direct ([24-25](#)) et à des questions de vérification et de choix de sources pour décrypter le témoignage d'une personne fragile ([24-08](#)).

[Lire les décisions de novembre](#)

[Lire les décisions de décembre](#)

Le CDJ clôturera le « EU Tour » (en force) à Bruxelles le 31 janvier

EU "ETHICAL TRAININGS TOUR" – MCDA #4

INDÉPENDANCE JOURNALISTIQUE ET DÉONTOLOGIE
JOURNALISTIC INDEPENDENCE AND ETHICS

PRESS CLUB BRUSSELS europe

31/01/25
9H30-13H30

MURIEL HANOT
CDJ (BE)

FLORENCE LE CAM
ULB & CDJ (BE)

ALEXANDER WARZILEK
Presserat (AT)

MANFRED PROTZE
Presserat (DE)

MARC DE HAAN
BX1 & CDJ (BE)

JEAN-PIERRE JACQMIN
RTBF & CDJ (BE)

PIERRE GANZ
CDJM (FR)

DOMINIQUE DEMOULIN
RTL & CDJ (BE)

PRESS COUNCILS .EU

cdj
Conseil de déontologie journalistique

INSCRIVEZ-VOUS ICI
REGISTER HERE

ÖSTERREICHISCHER PRESSERAT

Conseil de Presse Luxembourg

presserat

CDJM

Co-funded by the European Union

Après avoir sillonné la Belgique, la France, le Luxembourg, l'Allemagne et l'Autriche avec ses homologues européens, le CDJ organise ce 31 janvier au Press Club Brussels Europe la dernière étape de la première tournée déontologique #PressCouncilsEU... Cette dernière session XXL aura pour thème global l'indépendance journalistique. Elle est ouverte en priorité à tous les journalistes qui officient dans la Capitale. Les discussions seront menées tantôt en français, tantôt en anglais. Attention, l'inscription est gratuite mais obligatoire à des fins d'organisation, dans la limite des places disponibles !

[Informations pratiques et inscription](#)

[Partager sur LinkedIn](#)

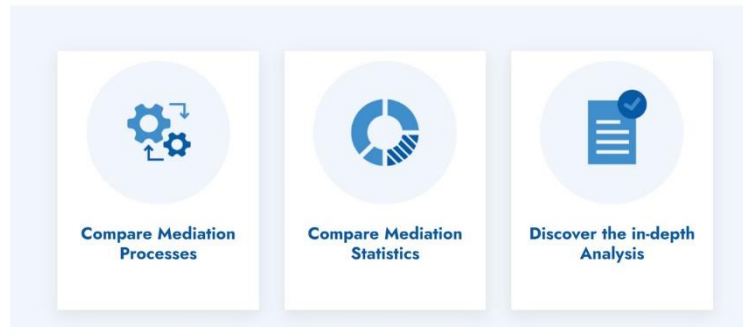
[Reposter sur Bluesky](#)

[Revoir la session d'Eupen en images](#)

**La médiation a-t-elle du succès
au sein des conseils de presse européens ?**

Mediation Process

Mediation, in the specific case of press and media councils, represents the process of seeking an alternative solution between both parties (the complainant on one hand and the media and/or journalist subject of the said complaint on the other hand) with the help of the Council, in general through its office or secretariat. Which media councils resort to mediation? How do they do it and on what scale?



En avril dernier, le CDJ publiait sa nouvelle étude consacrée à l'importance de la médiation au sein des conseils de presse européens, réalisée pour le projet « Media Councils in the Digital Age ». Il insistait alors sur le sérieux et l'efficacité de ce processus, notamment en termes de renforcement du dialogue entre les médias/journalistes et le grand public. Le CDJ ne tire pas trop mal son épingle du jeu puisqu'en 2023, 40% de ses dossiers de plaintes s'étaient refermés en médiation... Les données de cette étude comparative (caractéristiques, statistiques, etc.) mises en forme par la société Eachstapp sont désormais visibles sur le site web des conseils de presse européens.

[Lire le communiqué de presse \(ENG\)](#)

[Découvrir la base de données](#)

[\(Re\)découvrir l'étude](#)

[Le projet « MCDA » en bref](#)

Le CDJ quitte X (ex-Twitter)... et rejoint Bluesky



En cette nouvelle année, tout comme bon nombre d'organisations du monde des médias et de journalistes en quête d'un ciel plus bleu, le CDJ met son compte X (ex-Twitter) en pause pour une durée indéterminée et rejoint Bluesky ... Pour continuer à suivre l'actualité du Conseil sur les réseaux sociaux, rendez-vous également sur notre page LinkedIn !

[Nous suivre sur Bluesky](#)

[Nous suivre sur LinkedIn](#)

Un stage au CDJ



Intéressé.e – pour vous ou vos élèves – par une première expérience professionnelle dans le secteur des médias et de l'information ? Le secrétariat général du CDJ accueille régulièrement des étudiant.e.s en communication, journalisme, droit des médias, éducation aux médias, écriture multimédia, relations publiques... qui souhaitent développer et perfectionner leurs compétences en travaillant sur des projets en lien avec l'autorégulation journalistique. Les conditions pour candidater ainsi qu'un mur de témoignages sont accessibles sur notre site.

[Conditions et témoignages](#)

[Partager sur LinkedIn](#)

Vu de Flandre : diffuser des images prises en caméra cachée par un tiers était conforme à la déontologie



La chaîne télé VTM a diffusé des images prises en caméra cachée par un tiers pour révéler qu'un hôpital bruxellois facturait un supplément pour un scanner urgent (prescrit sur ordre d'un médecin) un dimanche. Plusieurs sources indépendantes les unes des autres ont confirmé au média qu'il s'agissait d'un procédé illégal. Le *Raad voor de journalistiek* a considéré que la méthode était acceptable pour prouver les méthodes de l'hôpital, tout en soulignant que l'employé piégé n'était pas reconnaissable. Il a par ailleurs jugé correct que VTM utilise le mot « fraude » dans le titre de la séquence dès lors qu'il a été prouvé que la pratique était répétée.

[Lire la décision complète \(NL\)](#)

Rendez-vous en mars pour la prochaine newsletter !

Le Conseil de déontologie journalistique, créé en 2009, est l'organe d'autorégulation des médias francophones et germanophones de Belgique. Il est composé de représentants des éditeurs des médias, des journalistes, des rédacteurs en chef et de la société civile. Il exerce trois missions principales : information, médiation (*ombudsman*) et autorégulation (avis, décisions, directives, recommandations).



Vous désinscrire de la newsletter ?

Envoyez un mail à info@lecdj.be avec l'objet « désinscription »

© Résidence Palace — rue de la Loi, 155, bte 103 — 1040 Bruxelles

Copyright © 2025 CDJ/AADJ, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?

You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

